

Association de Football de Table de Sénart

OPEN CNFT 2

OPEN DOUBLE ET SIMPLE

Le SAMEDI 12 Avril 2008

TOURNOI C.N.F.T. 2

(comptant pour le classement national de football de table)

Salle du Clos Saint-Père
77 590 Bois-le-Roi



Pour tout renseignement :

Franck MAHY / Benoît GUILLEMOT
06 33 20 25 99 : 06 76 72 15 56

franck.mahy@lepointb.com
benoit.guillemot@lepointb.com

www.lepointb.com

PRÉSENTATION

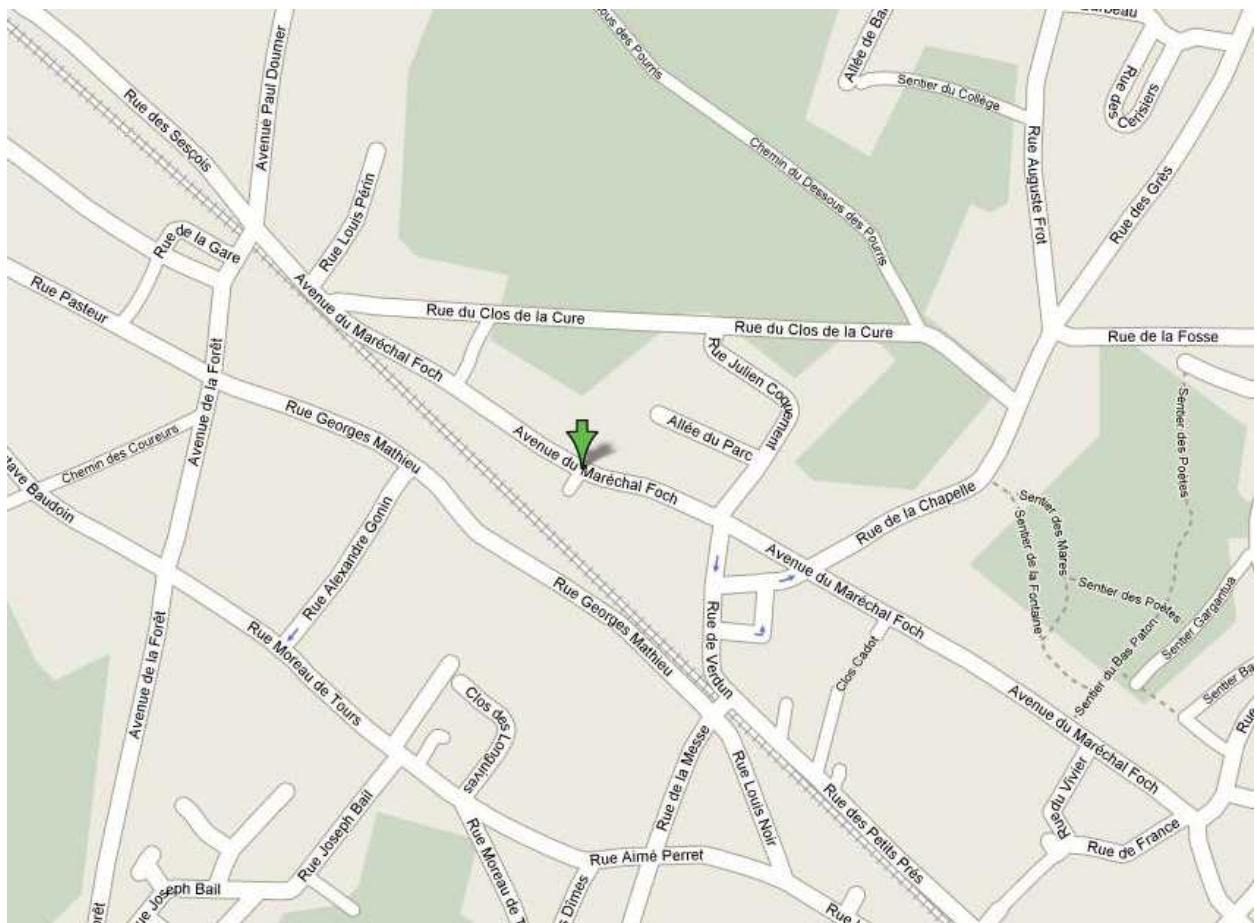
L'Association de Football de Table de Sénart vous propose de participer au Tournoi CNFT de ligue à Bois-le-Roi.

Ce tournoi compte pour le classement National.

L'Open de ligue aura lieu le **Samedi 12 Avril 2008** à la salle du Clos St Père. 77590 Bois-le-Roi.
Le tournoi débutera par un simple dès 10h00 et un double à 14h00. Il est conseillé de se garer sur
le parking de l'église ou sur celui du clos, dans le parc.

Cet Open est ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Football de Table. Nous mettons à leur disposition 8 Baby-foot **BONZINI**.

Une buvette et un coin repas seront à disposition afin que toutes les conditions soient réunies pour le bon déroulement du tournoi.



DÉROULEMENT

Pour le tournoi simple :

- pointage 9h30
- début du tournoi 10h00 impératif
- 4 matchs de qualifications, en une manche de 7 points secs (pas de points d'écarts), tout le monde est qualifié sauf si plus de 64 joueurs. Ensuite selon le choix de l'organisateur, une manche sèche à 10 pour les 32^{ème} de finale puis trois manches gagnantes de cinq points (deux points d'écarts à la belle avec un maximum de huit points).

Pour le double :

- début du tournoi 14h00
- 4 matchs de qualifications, en une manche de 7 points secs (pas de points d'écarts), tout le monde est qualifié sauf si plus de 64 joueurs. Ensuite selon le choix de l'organisateur, une manche sèche à 10 pour les 32^{ème} de finale puis trois manches gagnantes de cinq points (deux points d'écarts à la belle avec un maximum de huit points).

Les phases éliminatoires se jouent en simple KO (élimination directe). Aucune inscription (en double comme en simple) ne sera acceptée au-delà de 9h00. Les inscriptions reçues après la date butoir seront majorées de 50%.

Si suffisamment de joueurs sont présents dans les catégories suivante, un tournoi spécifique à ces catégories aura lieu :

- Féminin
- Junior
- Vétéran
- Double Mixte

INSCRIPTIONS

La date limite des inscriptions sans majoration est fixée au

Lundi 7 Avril 2008

a) Dispositions générales

Les inscriptions au tournoi devront se faire à l'avance, la date butoir étant le mercredi précédant le tournoi (cachet de la poste faisant foi). Une seule inscription par équipe ou joueur sera autorisée.

Une **majoration de 50%** sanctionnera les inscriptions enregistrées après la date butoir (et jusqu'à 9H00 le samedi). Cette somme sera conservée par l'organisateur.

La compétition se déroulera en respectant les règlements officiels en vigueur (règlement sportif, code sportif).

- Montant des inscriptions :

Joueurs Elite et Pro Elite: **20 €**

Joueurs de Série A et B : **15 €**

Joueurs de Série C : **10 €**

- Les dotations aux joueurs seront reversées directement par l'organisateur, sous couvert de la ligue et de son délégué, le jour du tournoi, sachant que le club conserve 20% du montant total des inscriptions.

b) Dotations

Les proportions aux dotations sont toujours les mêmes quelque soit le nombre de participants et respectent le tableau suivant, que ce soit en double ou en simple :

<u>Rang</u>	Dotations (en % des inscriptions)
1 ^{er}	25%
2 ^{ème}	15 %
3 ^{ème} et 4 ^{ème}	20% (2x10%)
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	20 % (4x 5 %)
Part club	20 %
TOTAL	100 %

Il est demandé à chaque président de club de renvoyer la fiche d'inscription ci-jointe accompagnée d'un chèque global à l'ordre de l'AFTS.

Avant le lundi 7 Avril 2008

À l'adresse suivante :

AFTS

Chez Mr Franck MAHY

134 place des chênes

77 176 NANDY

REGLEMENT – CODE SPORTIF

Art. 1.2.01- respect des règlements

Le simple fait de s'engager dans une épreuve implique que l'on en accepte toutes les dispositions réglementaires.

En cas d'infraction, un joueur peut être disqualifié et, le cas échéant, être passible d'une sanction disciplinaire.

Art. 4.1.02- conditions de participation

Tout joueur titulaire d'une licence établie régulièrement au millésime de l'exercice en cours peut participer aux tournois du circuit Open de Ligue (cf. article 1.1.04).

Les joueurs doivent impérativement s'inscrire auprès du Responsable de l'organisation du tournoi dans les délais fixés par lui.

CONSIGNES

Il est demandé à chaque joueur d'apporter ses poignées. Elles pourront vous être prêtées sous caution sur place.

La compétition se jouera avec les nouvelles balles (en vente sur place).

Il ne sera admis aucune dégradation dans l'enceinte de la salle. Toute personne prise à endommager le matériel ou une partie des locaux sera exclue du tournoi. Il sera par ailleurs interdit de fumer dans les locaux, un espace couvert prévu à cet effet sera à votre disposition.

La tenue sportive est obligatoire.

Les compétitions se déroulent sous le régime du règlement officiel de la FFFT en vigueur

FEUILLE D'INSCRIPTION OPEN DOUBLE

(à dupliquer si besoin)

Club :

Nom du responsable :

Equipe	Nom	Prénom	N° de licence	SERIES
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

Montant global : _____ € réglé par le chèque ci-joint à l'ordre de :
« A.F.T.S » et adressé à :

Mr Franck MAHY 134 place des chênes 77 176 NANDY
--

Le Responsable du club,
(signature)

--

FEUILLE D'INSCRIPTION OPEN SIMPLE

(à dupliquer si besoin)

Club :

Nom du responsable :

Equipe	Nom	Prénom	N° de licence (Obligatoire)	SERIES
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				

Montant global : _____ € réglé par le chèque ci-joint à l'ordre de :
« A.F.T.S » et adressé à :

Mr Franck MAHY 134 place des chênes 77 176 NANDY
--

Le Responsable du club,
(signature)

--